



BOURSES 2023

APPEL À CANDIDATURES

Les Amis des Beaux-Arts ouvrent leur session 2023 d'attribution de deux bourses de 5.000 euros chacune. Une troisième bourse de 5.000 euros sera attribuée par les montres F.P. Journe.

Les demandes de bourse sont réservées aux artistes :

- **diplômés des Beaux-Arts de Paris depuis moins de cinq ans et/ou en post-diplôme ;**
- **et qui n'ont pas reçu de Prix des Amis des Beaux-Arts dans le cadre de leur cursus à l'école.**

Dossier de candidature

Le dossier porte sur le parcours et la pratique artistique de l'artiste. Il doit contenir :

- les coordonnées complètes de l'artiste : email, téléphone, atelier aux Beaux-Arts, date du diplôme, site web, etc. ;
- les informations sur les études, biographie, textes, etc. ;
- les visuels retraçant l'évolution du travail ;
- en annexe, s'il y a lieu, les projets spécifiques réalisés, en cours ou à venir.

Le dossier est envoyé en **document PDF** (poids inférieur à 22 MGO) avec, si nécessaire, activation de liens Vimeo pour les vidéos (code et option téléchargeable).

Durée maximale pour les vidéos : 10mn.

Date limite de dépôt des dossiers : Lundi 2 octobre 2023

Le dossier est à **envoyer exclusivement par MAIL** à :

Carlotta Montaldo amisdesbeauxartsdeparis@gmail.com Mobile: 06 95 31 86 65

Déroulement

- Les dix candidats retenus rencontreront les membres du comité de sélection le mercredi 22 et le jeudi 23 novembre 2023.
- Les artistes seront informés par mail de la décision du comité au plus tard le lendemain des délibérations.
- Les Bourses seront remises lors du dîner des Amis des Beaux-Arts qui se tiendra le **4 décembre 2023** dans la chapelle des Petits-Augustins.
- Les travaux des lauréats feront l'objet d'une exposition en juin 2024.